



FEDERATION SOLIDAIRES FINANCES

YONNE

Déclaration liminaire des représentants de Solidaires Finances au CHSCT du 9 juin 2015

Monsieur le Président,

Les représentants de Solidaires Finances profitent de cette réunion pour souhaiter la bienvenue à notre nouvelle secrétaire animatrice du CHSCT de l'Yonne. Nous voulons également remercier Jean Luc pour son intérim et lui souhaiter une bonne retraite.

Vous ne nous contredirez pas pour rappeler que le bon fonctionnement du CHSCT de l'Yonne repose pour l'essentiel sur la présence et sur l'action de tous les acteurs privilégiés du CHSCT que sont l'inspecteur sécurité santé au travail, le médecin de prévention et la secrétaire animatrice.

Nous profitons de cette occasion, pour vous demander des informations concernant l'avenir de notre médecin de prévention.

Le bon fonctionnement repose également sur la présence et l'investissement de la direction locale et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Toutefois, la baisse réelle et constante du budget de notre CHSCT va nous contraindre à être encore plus attentifs et précis dans nos décisions.

Nous avons évoqué le manque de moyens accordé à notre CHSCT lors de la réunion de mars, c'est aujourd'hui une réalité.

Pour atteindre cet objectif, il nous paraît essentiel que les membres du CHSCT de l'Yonne soient informés le plus tôt possible des éventuels projets de restructurations des services , voire des fermetures de sites.

Pour être efficace et préparer dans les meilleures conditions les prises de décisions qui sont soumises au CHSCT, les groupes de travail doivent avoir connaissances suffisamment tôt des projets de la direction afin d'avoir une réflexion quant à l'impact de ces projets sur les agents afin de l'intégrer éventuellement dans la ventilation d'un budget très serré.

De manière plus concrète , la méconnaissance de ces éventuels projets peuvent d'une part contrarier le choix des visites de sites envisagées en groupe de travail; d'autre part de ne pas permettre d'intégrer dans le budget du CHSCT les dépenses spécifiques liées à la prise en compte du transfert et de l'accueil des agents, dont le site a été fermé, sur leur nouvelle résidence

En clair la transparence ne peut avoir que des avantages.

En prenant appui sur le PAP 2015, et en comptant au plus juste, nous arrivons à des prévisions budgétaires de 110 555 € nécessaires à la satisfaction des besoins et à l'amélioration des conditions de travail des agents.

Malheureusement notre budget pour 2015 n'est que de 66 499 € et il nous faudra donc faire des choix budgétaires drastiques et admettre que certains travaux urgents devront être différés.

Voilà, Monsieur le Président, la triste réalité d'un CHSCT faisant partie d'une administration non prioritaire

Sur la base du rapport du médecin, Solidaires Finances souhaite engager un débat, en profondeur, sur les causes et les solutions à apporter aux situations de violence, de souffrance et de harcèlement.

Nous attendons du médecin une analyse plus fine de ces situations.

Monsieur le Président, comment envisagez-vous de répondre au malaise et à la souffrance des agents de votre département.

Aujourd'hui quelles mesures peut on envisager collectivement ?

Toujours dans un souci d'améliorer les conditions de travail des agents de la DDFiP de l'Yonne, nous aimerions avoir une information rapide des premières analyses de la réalisation de la campagne IR qui vient de s'achever.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur les agents « défiliarisés ».

Est il possible d'envisager une réflexion particulière, avec l'aide éventuelle du médecin de prévention, sur ces agents qui ont changés de filière et dont l'intégration dans les services peut conduire à un réel mal être ?